

Image not found or type unknown



Bail commercial cédé, que se pass t'il après ?

Par **Gurleyen**, le 17/11/2015 à 20:18

J'ai signé un bail commercial qui a débuté le 1 juillet 2003 jusqu'au 31 juin 2012 ensuite reconduction jusqu'au 31 octobre 2012 avec renouvellement du bail au 1er novembre 2012 pour 9 années entières.

Pouvez vous me dire si mon repreneur du bail ne paye pas ses loyers je suis impliquée ?